Titre : **LA FAYETTE** **1757-1834** **EN AMERIQUE** **1777- 1781**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Généalogies, biographies et monographies**
Auteur : **FR. DESPLANTES** **OFFICER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **VAILLANTS SOLDATS** **BIBLIOTHEQUE MORALE DE LA JEUNESSE** **2e SERIE** **1893**	Transcripteur : **MFR** Date : **2011**

Ancestramil

LA FAYETTE EN AMERIQUE
1777-1781

On connait l'origine de la révolte des habitants de la Nouvelle-Angleterre contre la Grande-Bretagne, révolte qui, après plus de six ans d'une lutte meurtrière, devait aboutir à l'indépendance des colons anglais et à la constitution définitive des Etats-d'Amérique. On sait que ce fut à propos de nouveaux et lourds impôts exigés par l'Angleterre que la révolte éclata à Boston.

« La guerre de Sept Ans, nous dit **M. V. DURUY,** si favorable politiquement à l'Angleterre, avait ruiné ses finances en portant sa dette à une somme de deux milliards et demi, qui emportaient un intérêt annuel de quatre-vingt-huit millions de francs. La métropole pensa à se décharger sur ses colonies d'une partie de ce pesant fardeau. Elle mit l'impôt sur le papier timbré, plus tard sur le verre, le papier et le thé. Des émeutes forcèrent de supprimer ces taxes : on ne garda que la dernière. Mais les habitants de Boston jetèrent à la mer une cargaison de thé venue de Londres, plutôt que de payer le droit, et la guerre éclata (1775). L'insurrection gagna toutes les provinces.

« L'année suivante, leurs députés, réunis en congrès général à Philadelphie, publièrent la déclaration d'indépendance, où se remarquaient les principes suivants, qui semblaient sortir du sein de la philosophie française :
« Tous les hommes ont été créés égaux ; ils ont été doués, par le Créateur, de certains droits inaliénables ; pour s'assurer la jouissance de ces droits, les hommes ont établi parmi eux des gouvernements dont la juste autorité émane du consentement des gouvernés ; toutes les fois qu'une forme de gouvernement quelconque devient destructive de fins pour lesquelles elle a été établie, le peuple a le droit de la changer et de l'abolir. »

« La France accueillit avec enthousiasme une révolution où elle se reconnaissait. La jeune noblesse, exaltée par les idées philosophiques et tout ardente du désir d'effacer la honte de la guerre de Sept Ans, de combattre l'odieuse rivale, demandait à partir en foule pour l'Amérique. Les trois députés américains, **ARTHUR, LEE, Silas DEANE**, surtout **Benjamin FRANKLIN,** si célèbre déjà comme physicien, furent, pendant leur séjour à Paris, l'objet d'une ovation perpétuelle. **Le marquis de La FAYETTE**, à peine âgé de vingt ans, quitta sa jeune femme enceinte, et partit sur un vaisseau qu'il avait lui-même frété et chargé d'armes. »

La cause des révoltés paraissait presque désespérée, lorsque **La FAYETTE** leur offrit si généreusement son épée et débarqua à Charlestown le 25 avril 1777. Le jeune général français, servi par l'audace et par on ne sait quelle mystérieuse chance, ranima les courages affaiblis d'une armée en déroute, et parvint à reprendre l'offensive et à remporter finalement une victoire complète et décisive, de concert avec Washington, qui, jusqu'à la fin de sa vie, conserva à **La FAYETTE** une profonde estime et une inaltérable amitié.

Voici d'ailleurs, résumés en quelque lignes, les principaux évènements du début de cette lute grandiose jusqu'au moment de l'arrivée de **La FAYETTE** en Amérique.

En 1775, après que le général anglais **GAGE** eut été défait à Lexington par les miliciens des colonies, le commandement fut déféré à Washington, planteur de la Virginie. Aussitôt les Américains attaquèrent le Canada, pour obliger les Anglais qui menaçaient le littoral à diviser leurs forces. Repoussés devant Québec en 1776 par **BRUGOYNE**. Mais **WASHINGTON** reprend Boston sur Howe, et ce général se dédommage en 1777 par la conquête de New-York et de Rhode-Island. A l'est, **WASHINGTON** et **La FAYETTE** parviennent à assurer le triomphe de la cause américaine en forçant **BURGOYNE**, qui menaçait les colonies par l'ouest, à capituler à Saratoga.

Ce succès ne contribua pas peu à décider **Louis XVI** à faire enfin intervenir officiellement la France dans la lutte engagée contre l'Angleterre.

La FAYETTE était né en Auvergne au château de Chavaniac, près de Brioude, le 6 septembre 1757, et nous venons de voir qu'il n'avait pas encore vingt ans lorsque la lutte des Américains contre les Anglais commença à faire du bruit en Europe.
Cette tentative héroïque séduisit le jeune marquis et le poussa à se lier avec les agents américains à Paris, a raconté naguère l'un de nos plus éminents publicistes, à qui nous empruntons la plupart des détails qui suivent. alors, l'armée américaine battait en retraite à travers le New-Jersey, et les envoyés américains avaient à ce point perdu tout crédit en Europe, qu'ils furent obligés d'avouer à **La FAYETTE,** leur offrant ses services, qu'ils ne pouvaient même pas lui offrir des moyens convenables de transport.

- Eh bien ! s'écria notre héros, j'achèterai un vaisseau et je l'équiperai.

Il le fit. **La FAYETTE** avait plus de 100 000 livres de rente.

Le vaisseau fut préparé à Bordeaux et envoyé dans le port d'Espagne le plus voisin, pour le mettre à l'abri de toute atteinte du gouvernement français, qui, n'étant plus en guerre avec l'Angleterre, devait s'opposer à ce départ.
Pour mieux cacher ses desseins, **La FAYETTE** fit un voyage en Angleterre, revint à l'improviste et se dirigea vers Bordeaux, sans même s'arrêter pour voir sa famille.

L'effet que produisit à Paris et à la cour la nouvelle de ce voyage fut immense. **Lord STORMONT**, ambassadeur d'Angleterre, se plaignit au ministère français, tant et si bien, qu'une lettre de cachet vint arrêter **La FAYETTE** à Passage, sur l'extrême frontière de France.
Mais **La FAYETTE** parvint à s'échapper des prisons de Bordeaux et à franchir la frontière déguisé en courrier.
Il put enfin gagner son vaisseau et lever l'ancre, malgré les supplications de sa famille.
Ce départ agita toutes les sociétés du vieux monde. En France, **Mme du DEFFAND** écrivait à **lord WALPOLE**, le 31 mars 1777 :
« De tous les départs présents, celui qui est le plus étonnant, c'est celui de **M. de La FAYETTE.**
« C'est une folie sans doute, mais qui ne déshonore pas et qui, au contraire, marque du courage et du désir de la gloire. On le loue plus qu'on ne le blâme. Mais sa femme, qu'il laisse grosse de quatre mois, son beau-père **(le duc d'AYEN),** sa belle-mère et toute sa famille en sont fort affligés… »

La FAYETTE débarqua le 25 avril 1777 à Charlestown, et son arrivée aux Etats-Unis fit encore plus de bruit que son départ en France.
A peine arrivé, il reçut l'offre d'un commandement dans l'armée américaine, mais il le refusa et écrivit au président du Congrès qu'il offrait son épée aux Américains à deux conditions : « la première, c'est que je ne recevrai pas de solde ; la seconde, c'est que je n'aurai aucun grade. Je ne veux être qu'un simple volontaire. »
Puis il commença par habiller et équiper à ses frais un corps à Charlestown, et entra en effet au service comme volontaire sans solde.
Cette double générosité charma les Américains.

Bientôt **La FAYETTE** gagna l'amitié et la confiance du commandant en chef de l'armée de l'Union, le planteur **Georges WASHINGTON**, qui lui confia des postes importants. Puis, le 31 juillet 1777, malgré le désir primitivement exprimé par le jeune volontaire, le Congrès rendit un décret portant que « *La FAYETTE* », guidé par l'amour de la liberté, ayant abandonné sa famille, ses parents, ses amis, et voulant consacrer sa vie à la défense de l'Amérique, sans en recevoir aucun

émolument, ses services étaient acceptés, mais que, d'après les égards dus à sa famille et à lui-même, il était convenable qu'il fût revêtu du grade de major-général dans l'armée des Etats-Unis. »

WASHINGTON remit lui-même à **La FAYETTE** le brevet de major-général et lui offrit de partager sa tente. Il s'établit alors entre eux une amitié qui ne se démentit jamais.
Blessé peu après à Brondy-Wins, **La FAYETTE** n'en continua pas moins à servir, et nous le voyons exercer de hauts commandements pendant toute l'année 1778.

Rentré en France le 12 février 1779, **La FAYETTE** ne fut pas reçu par le Roi, mais il eut de longues conférences avec son ministre **MAUREPAS**, et ne quitta Paris qu'après avoir acquis l'assurance que le **comte ROCHAMBEAU** le suivrait bientôt avec une flotte française pour aider les Américains dans leur lutte nationale.
Ayant ainsi gagné son pays à la cause américaine, **La FAYETTE** retourna aux Etats-Unis, et, le 11 mai 1780, reprit sa place dans l'armée.

Bientôt nommé commandant d'une division séparée forte de deux mille hommes, il habilla et équipa tous ces soldats à ses frais, en fit la meilleure troupe des Etats-Unis et put avec leur aide délivrer Richemond, sur le point de tomber au pouvoir des Anglais.
Il fatigua et battit le général anglais **CORNWALLIS**, qui s'était vanté que « *l'enfant ne pouvait lui échapper*…. », et termina brillamment la campagne en s'emparant de York-Town au mois d'octobre 1780.

Après avoir combattu comme général, il voulut encore servir les Américains comme diplomate.
Parti autrefois de France en fugitif et quelque peu désavoué, **La FAYETTE** était maintenant l'homme le plus populaire de France ; et quand il revint pour la seconde fois à Paris, sa présence produisit un enthousiasme dont **VOLTAIRE** nous a retracé les phases.
Fêté par la cour, favori du peuple, **La FAYETTE** obtint ce qu'il voulut pour les Américains.
Grace à lui, le **comte d'ESTAING** eut l'ordre de préparer cinquante vaisseaux et neuf mille hommes, que la paix rendit inutiles, il est vrai ; grâce à lui, les Américains purent refouler les Anglais, et les Etats-Unis devenir une nation libre et indépendante.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'accueil enthousiaste que reçut **La FAYETTE** à son retour à New-York, le 4 août 1784. Voici la preuve la plus éclatante de cet enthousiasme de tout un peuple reconnaissant : lorsque **La FAYETTE** fut pour la troisième fois sur le point de quitter les Etats-Unis, le Congrès lui envoya, en septembre 1784, une grande députation formée, pour plus de dignité, d'un membre de chaque état, chargée de prendre congé de lui au nom de toute la nation, et de l'assurer que « les Etats-Unis avaient pour lui une affection toute particulière, qu'ils ne cesseraient jamais de s'intéresser à tout ce qui pourrait le concerner, et qu'ils faisaient les vœux les plus sincères pour son bonheur et pour sa gloire. »

Si toute chevaleresque et héroïque épopée de la fin du XVIII siècle – l'épopée de **La FAYETTE** en Amérique – c'est presque oubliée aujourd'hui en France, les Américains n'ont pas cessé de s'en souvenir pieusement. Ils associent toujours dans leur reconnaissance le nom de notre compatriote à celui de **WASHINGTON**, créateur de leur indépendance et fondateur de leur liberté, et ne négligent aucune occasion d'honorer ces deux héros. Récemment encore, en 1887, le gouvernement des Etats-Unis fit à deux sculpteurs français **MM. FALGUIERE** et **Antonin MERCIE**, la commande d'une statue de **La FAYETTE** qui orne maintenant l'un des jardins publics de la ville de Washington.
« C'est avec une fierté toute patriotique et une véritable joie, écrivait à ce propos l'éminent publiciste que nous citions tout à l'heure, que nous voyons le Congrès de 1887 acquitter une partie de la dette américaine et faire preuve, pour **La FAYETTE**, de ces mêmes sentiments qui animaient le Congrès de 1784. »

Amerbum

La FAYETTE était vice-président de l'Assemblée nationale, lorsque, en juillet 1789, au moment de l'organisation de la garde bourgeoise, il fut proclamé commandant de cette milice, qui prit le nom de Garde nationale. Quarante ans plus tard, après les journées de juillet 1830, malgré son grand âge, il fut encore appelé au même commandement, mais ne l'exerça guère, car il donna sa démission au bout de quelques semaines.

La FAYETTE mourut à Paris le 19 mai 1834. A la nouvelle de sa mort, le Congrès des Etats-Unis prit le deuil pendant trente jours, et tous les citoyens de la République américaine furent invités à en faire autant.

Ancestramil